

# COMMUNIQUE de PRESSE

4 septembre 2020



## Plan de relance : le temps de l'action !

Le plan de relance, « Transition agricole, alimentation et forêt » a été présenté par le ministre de l'agriculture Julien Denormandie.

Les Chambres d'agriculture se félicitent des mesures annoncées dans ce plan et des moyens inédits alloués.

Plusieurs des actions proposées avaient déjà été abordées dans le projet stratégique des Chambres d'agriculture. La convergence de nos énergies et des moyens conséquents alloués au plan de relance contribueront à la réussite de ces actions.

C'est maintenant le temps de l'action !

Les Chambres d'agriculture seront au service du déploiement de ce plan de relance, au plus près des territoires :

- **« Bon Bilan Carbone »** : les Chambres d'agriculture utiliseront leur double compétence technique et économique et se positionneront en appui des jeunes installés pour la réalisation de leur diagnostic carbone. Ce diagnostic leur permettra d'évaluer leur situation et de piloter l'amélioration de leur bilan carbone pour, à terme, générer des économies qui pourront demain être valorisés en crédit carbone.
- **S'assurer que la relève d'agriculteurs, garants de la souveraineté alimentaire, est bien là** : les Chambres d'agriculture vont repérer et sensibiliser les 160 000 agriculteurs susceptibles de transmettre d'ici 2025 pour préparer l'installation d'un nouvel agriculteur.
- **Assurer la relocalisation de filières stratégiques** : comme indiqué dans leur projet stratégique, les Chambres d'agriculture se sont engagées à accompagner 1 000 nouveaux projets de filière alimentaires et non alimentaires d'ici 2025.
- **Les territoires, moteurs pour développer une alimentation durable, saine et locale** : les Chambres d'agriculture seront aussi au rendez-vous avec les territoires, et rencontreront l'ensemble des collectivités pour leur proposer un appui pour l'élaboration de leurs projets alimentaires territoriaux. Elles leur apporteront leur expertise ainsi que leur connaissance fine du maillage des territoires.  
En outre, les Chambres d'agriculture accompagnent déjà les circuits courts et appuieront 12 000 agriculteurs dans leurs démarches de proximité à travers la marque Bienvenue à la ferme et un réseau de magasins sous enseigne.
- **Favoriser la biodiversité autour des cultures** : pour la préservation de la biodiversité et l'aménagement du territoire, les Chambres d'agriculture promeuvent la mise en œuvre de plans de gestion durable des haies et du bocage ainsi que le développement de systèmes agroforestiers.

- **Accélérer le développement du bio et de la haute valeur environnementale** : les Chambres d'agriculture accompagneront 40 000 agriculteurs dans leur démarche bio, ainsi que 16 000 agriculteurs sur la certification haute valeur environnementale d'ici 2025.
- **Forêt** : les Chambres d'agriculture appuieront la mobilisation d'1 million de m<sup>3</sup> de bois d'ici 2025.
- **Développer l'agriculture urbaine** : en cinq ans, les Chambres d'agriculture s'engagent à porter 35 projets d'agriculture urbaine.
- **Bâtir notre souveraineté alimentaire en protéines végétales** : les Chambres d'agriculture sont déjà très engagées et continueront à investir sur l'autonomie protéique des élevages pour un affouragement judicieux. Les Chambres d'agriculture sont aussi fortement impliquées dans le développement de légumineuses sur les territoires.
- **Une alimentation favorable à la santé et attentive au bien-être animal** : Les Chambres d'agriculture accompagnent les projets des éleveurs, notamment dans leurs bâtiments pour améliorer l'efficacité énergétique et le bien-être animal. A cet effet, ce sont 40 000 conseils « performance économique des systèmes d'élevage » qui seront apportés aux éleveurs des territoires d'ici 2025.
- **Miser sur l'innovation pour réduire l'usage des produits phytosanitaires** : pour accompagner la réflexion des agriculteurs sur la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, les Chambres d'agriculture veulent proposer 35 000 conseils stratégiques phytosanitaires aux agriculteurs d'ici 2025 et déploient via MesParcelles une suite d'outils d'aide à la décision pour l'amélioration des pratiques.
- **Agroéquipement et équipement numérique des installations** : les Chambres vont accompagner et former les agriculteurs pour un choix judicieux de leur équipement ainsi que dans son utilisation efficiente.

« Ce plan de relance reprend des éléments portés par les Chambres d'agriculture dans leur projet stratégique ainsi que dans les propositions de sortie de crise présentées en mai dernier. Il marque un engagement fort pour accompagner les transitions que l'agriculture française doit aborder résolument. »

Sébastien Windsor, président des Chambres d'agriculture

#### Contact Presse

Chambres d'agriculture France - APCA  
Iris Roze – 01 53 57 10 51 / 06 09 86 02 26  
iris.roze@apca.chambagri.fr

[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)

Rejoignez-nous sur :

